

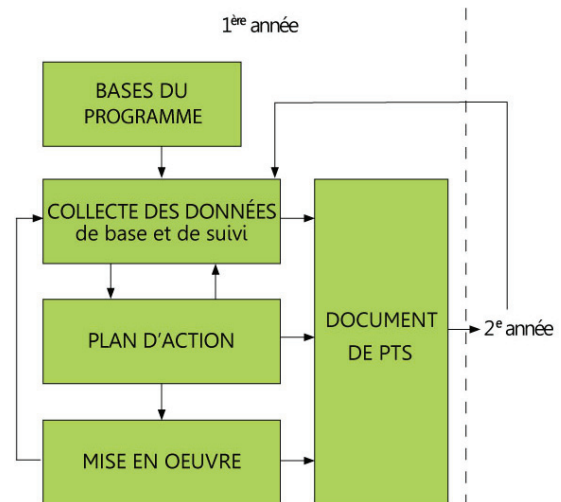


Réunir les membres des collectivités

La planification du transport scolaire (PTS) est un processus qui permet de réunir les parties intéressées d'une collectivité en vue de formuler des plans détaillés pour inciter les enfants de chaque école à voir le transport actif comme une option sécuritaire et réaliste. Ces plans, reposant sur des principes de gestion de la demande en transport (GDT), sont avantageux non seulement pour les écoles concernées, mais également pour leur collectivité.

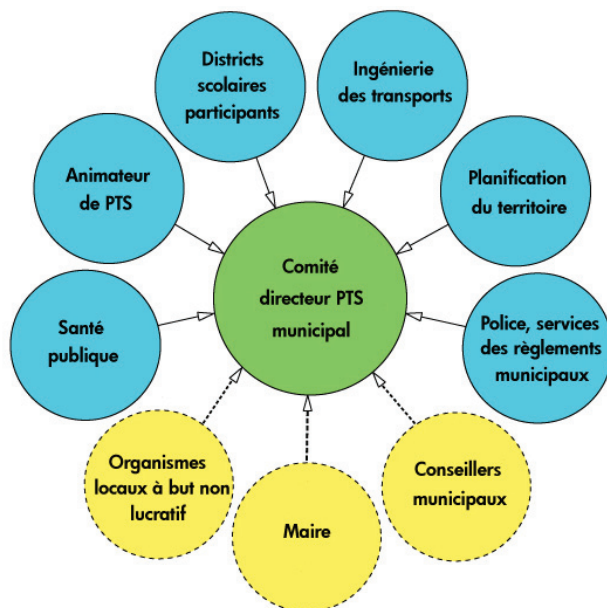
Surmonter les obstacles au transport actif à l'aide d'un processus complet et souple

La PTS encourage les membres d'une collectivité à travailler ensemble pour surmonter les obstacles au transport scolaire actif, qu'ils soient physiques ou liés aux attitudes, et pour établir des stratégies favorisant l'utilisation des modes de transport actifs. Grâce à la PTS, le transport scolaire actif devient une option réaliste pour un plus grand nombre de familles. La collectivité entière, une fois sensibilisée aux enjeux, peut mettre en commun ses ressources d'une manière efficace. Sous l'encadrement d'un animateur, le processus de PTS se déroule en cinq phases :

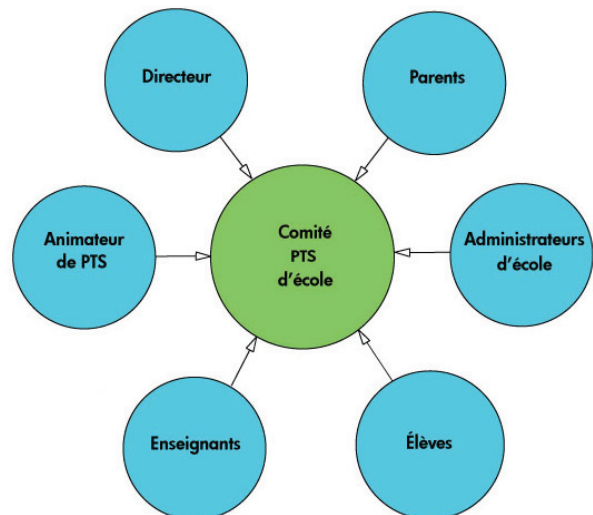


Inciter les parties intéressées à agir collectivement

Les parties intéressées d'une collectivité travaillent ensemble à la planification du transport scolaire.



Il est recommandé aux écoles voulant adopter la PTS d'obtenir le soutien d'un comité directeur PTS municipal regroupant des représentants des services municipaux suivants : ingénierie des transports, planification, police et services chargés de faire appliquer le règlement, districts scolaires et santé publique, en plus de l'animateur de PTS. Les conseillers municipaux, le maire et les organismes locaux à but non lucratif sont les bienvenus, mais leur participation n'est pas nécessaire.



Le comité PTS municipal se réunit pour discuter des obstacles au transport actif identifiés par le comité PTS de l'école. Collaborer à la création d'un plan d'action permet à chaque groupe participant de reconnaître le rôle qu'il doit jouer dans la mise en oeuvre réussie du plan, et à tous de faire front commun.

Trouver des solutions pour surmonter les obstacles au transport actif

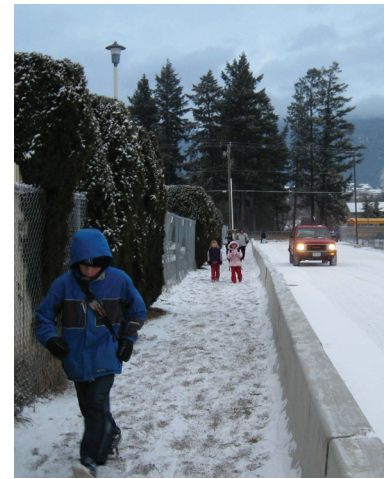
Pour les aider à surmonter les obstacles au transport actif et à créer des espaces urbains axés sur les enfants, les comités PTS municipaux ont recours aux Lignes directrices pour une planification de l'aménagement et des transports favorable aux enfants et aux jeunes. Si nos collectivités peuvent devenir facilement navigables pour les enfants, elles le seront également pour les adultes.

Cette ressource comprend 19 directives et les deux principaux objectifs suivants :

- réduire le nombre de trajets que font les enfants et les jeunes en automobile ;
- réduire le volume de la circulation routière à proximité des enfants et des jeunes.

Non seulement ces objectifs correspondent ils à ceux de la planification du transport scolaire, mais les directives sont conçues pour faire évoluer les domaines du transport et de l'aménagement du territoire vers des principes de durabilité qui rejoindront les valeurs écologiques sous tendant le concept de PTS.

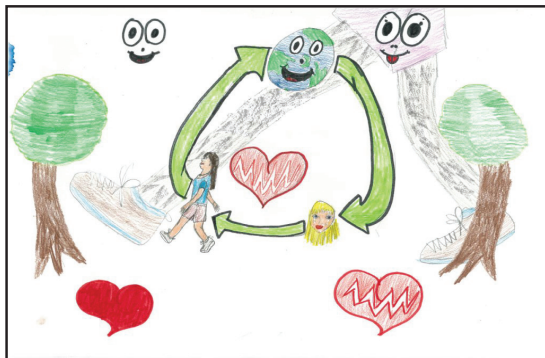
Vous pouvez consulter la version intégrale des *Lignes directrices* en consultant www.kidsonthemove.ca/uploads/Lignes%20directrices%20Ontario.pdf.



Trouver des solutions fiables pour surmonter les obstacles au transport actif devient plus facile avec l'aide des Lignes directrices.

Bonheur, santé et planification du transport scolaire

Selon certaines études, le bonheur est lié à un grand nombre de résultats positifs pour la santé.



« Aller à l'école à pied, c'est bon pour la Terre et ça met le sourire sur nos lèvres ! »

D'autres études ont démontré que les jeunes qui sont physiquement actifs ont une qualité de vie supérieure à celle des jeunes sédentaires. L'activité physique que suppose un déplacement actif entre la maison et l'école peut avoir un impact positif sur le bien être des enfants.

La planification du transport scolaire permet de réduire l'incidence des maladies chroniques en préconisant un bien être tant émotionnel que physique.

La PTS se fonde sur les principes du « **bonheur durable** » : il s'agit non seulement du bonheur de l'individu, mais de celui de sa collectivité et même de la planète entière, sans passer par l'exploitation d'autrui, de l'environnement ou des générations futures. Pour de plus amples renseignements, consulter www.sustainablehappiness.ca (en anglais).

Planification du transport scolaire au Canada



Sous l'impulsion de Green Communities Canada (GCC), l'initiative PTS a été mise à l'essai en Nouvelle Écosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie Britannique. L'essai pilote a mené à la création d'un cadre modèle et d'une trousse PTS à usage public.

En 2010, l'initiative PTS a reçu des fonds en vue d'une expansion du projet à l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce projet ou pour accéder à la trousse PTS, consulter <http://www.saferoutestoschool.ca/francais/schooltravel.asp>.